Conseil d'école 13 mars 2024

Etaient présents ou représentés :

Collège A : Maritxu Guiresse (P), Geneviève Nguyen, François Purseigle, Jean-Pierre Sarthou.

Collège B : Cécile Bonnefont, Julie Bornot, Bertrand Pourrut, David Sheeren.

Collège BIATSS : Jean-Marie Arpizou, Benoit Gayssot, Jérôme Silvestre, Virginie Suc.

Collège usagers :

Personnalités extérieures : Cédric Cabanes, Julien Couaillier, Guillaume Dherissard, Florent Guhl, Georges Landa, Jean-Baptiste Moussière (Visio)

Membres permanents : Sandrine Boyat, Pascal Laffaille, Benoit Van der Rest, Catherine Xuereb.

Absents excusés : Corine Bayourthe, Valérie Barraud-Didier, Julie Caminade, Clémence Chenu, Olivier Glénat, Pierre-Benoît Joly, Dominique Lagarde, Thierry Liboz, Clémentine Peyrouset, Mélanie Tisne-Versailles, Maé Vennier-Dole, Laurent Vezinhet, Pauline Wagner, Stella Zuccarelli.

(P) = Procuration donnée.

Début de la séance à 14h10.

1. Informations générales :

- **Présidence Toulouse INP, Catherine XUEREB :**

- Dialogue stratégique de gestion avec le Rectorat au mois d'avril avant la mise en place des Contrats Objectifs de Moyens et de Performances.
- Mise en place de différents schémas directeurs = TES (voir ci-dessous), Numérique (voté au CA du 12/03/2024), Vie étudiante (sera voté au mois de juin).
  C'est à partir de ces schémas que seront faites les demandes de financements au Rectorat.
- Commissaires aux comptes ont émis un avis sans réserve sur le compte financier 2023.
  En 2023 : revalorisation de l'indemnitaire des personnels BIATSS, remise à jour après la CyberAttaque.
  Différentes enquêtes en cours : mobilité durable, enquête pour risques graves, participation à la mise en place du plan TES.
  Concernant l'enquête pour risques graves, il n'y a pas d'alertes de la médecine du travail mais la demande étant forte du côté des organisations syndicales, cette enquête est mise en place. Il faut donc que les conclusions du cabinet puissent servir à l'ensemble de l'établissement. Cout de l'enquête 82 K€.

- Point sur le projet Centrale N7 :
  Suite au refus du CA de continuer à travailler sur la création d'une 4ème école dans Toulouse INP, l'N7 travaille sur un scénario de création d'une école centrale en dehors de Toulouse INP.
  En parallèle, le Ministère demande à ce que soit créé sur le site Toulousain un Etablissement Public Expérimental (EPE) en 2025 pour être labellisé en 2028 comme Grand Etablissement.
  Le premier projet de création d'EPE avait été lancé entre UT1 et UT3 mais il ne semble pas réalisable dans les délais impartis. Aussi, le projet actuel est la création d'un EPE avec UT3 en pilote et une Ecole Centrale crée qui aurait une PMJ.
  L'ambition de cet EPE est de répondre aux demandes du Ministère tout en laissant les autres établissements du site le temps de réfléchir à leur position (jusqu'à 2028). Veulent ils devenir composante de cet EPE, associé à l'EPE ou rester en dehors de cet EPE ? Le Ministère n'impose pas un scénario.
  Au niveau de l'INP, cela implique une sortie de tout ou partie de l'N7 de Toulouse INP. Les forces sur l'INP (ENSAT, A7 et partiellement l'N7) resteraient conséquentes par rapport aux autres INP.
  Il n'y a pas d'autres projets viables sur le site de Toulouse pour la création d'un EPE.
  Cette solution permettrait d'être respectueux du désir des trajectoires de chacun et de sortir de cette situation en prenant en compte les demandes de chacun.

  Remarque : le départ d'une partie de l'N7 affaiblira tout de même Toulouse INP => *Si nous ne partageons pas la même vision d'avenir nous n'arriveront pas faire évoluer l'établissement pour 2028.*

  L'ENSAT travaille sur deux scénarios :
  * rester dans Toulouse INP avec un nouveau périmètre
  * se rapprocher du MASA

  Il faut définir le contour de l'ENSAT ; à minima celui d'aujourd'hui.
  Le projet de l'N7 à uniquement comme contour l'N7. Il n'est pas envisagé de demander à l'ensemble des personnels de Toulouse INP s'ils souhaitent rester à Toulouse INP ou s'ils veulent aller vers l'école centrale.

  Le délai pour la mise en place de cette école centrale est très court (3 mois). Il faut l'avis du CA d'UT3 car l'Université changera de statut. Le conseil d'école de l'N7 va également être interrogé. Le CA de l'INP devrait se prononcer uniquement pour avis.
  Il faut que ces instances se réunissent en avril-mai pour que le CNESER se prononce l'automne 2024 pour un décret en fin d'année.

  Remarque : Si on ne crée par un EPE sur le site de Toulouse, nous ne pourrons plus émarger sur des appels à projets (type IDEX).

  Remarque : Il y a une vive inquiétude sur la trajectoire qui est prise. En quoi ce modèle d'EPE est il plus viable que ce qui a été tenté auparavant ? La perspective d'un scénario qui rapprocherait l'ENSAT du MASA ne va pas dans le sens d'un travail en transversal dans l'établissement.

Question : Est-ce que demain le financement de la recherche sera essentiellement centré sur des grands établissements ?

⇨ *Le CNRS se retire de plus en plus des fonctions supports des UMRs (non renouvellement de départ à la retraite sur ces fonctions). Cette charge est donc renvoyée sur les établissements hébergeurs. Or nous n'aurons pas les capacités de suppléer tous ces postes. Il va y avoir une concentration des moyens là ou il y aura les plus grosses forces.*

Question : Est-ce que l'école centrale et l'N7 cohabiterons sur le même site ? => *C'est un point de vigilance du conseil d'école de l'N7 avec le souhait de maintenir une vie étudiante riche.*

Question : Un Toulouse INP sans une partie de l'N7 devra continuer à vivre et à être animer mais, au vu des élections à venir, il faut qu'il y ait le maintient d'une vie démocratique et une animation de cette vie.

⇨ *Le comité électoral s'est réuni la semaine dernière pour la première fois. La campagne ouvrira le 28/03 car on ne peut pas le faire plus de 2 mois avant la date des élections. A compter de cette date ; la Présidence doit donner de manière équitable les moyens de discussions et d'expression aux listes.*

Pascal Laffaille précise qu'il ne se présente pas aux élections mais qu'il souhaite continuer à accompagner l'école dans cette phase.

- **<u>Direction de l'ENSAT</u>, Pascal LAFFAILLE / Julien COUAILLIER**

- JPO : début février – environ 200 étudiants
- World FIRA : en commun avec l'ENSFEA et le Lycée Agricole d'Auzeville avec comme objectif de devenir le 1er salon agricole de la Région.
- Colloque SysPel sur la faune sauvage et l'élevage en Montagne.
- Salon international de l'Agriculture = Stand commun des Grandes écoles publiques pour l'Agriculture.
- Conférence sur l'Agriculture de demain en présence de François Hollande. Capture vidéo faite par l'ENSFEA et bientôt mise à disposition.
- Musée des abattoirs = exposition sur artistes et paysans => Visites gratuites pour les élèves et le personnel de l'école. Evènement prévu le 13/06. La ferme de Figeac est aussi engagée dans ce dispositif car la coopérative accueille chaque année des expositions d'agriculteurs.
- RDD : Vendredi 24 mai avec une cérémonie le matin vers 10h + pot d'honneur le midi, visite et organisation d'un gala.
- Journées Nationales de l'Agriculture en partenariat avec l'école comestible et la mairie d'Auzeville le 7/06.
  Projet de loi d'orientation pour la souveraineté agricole et le renouvellement des générations en agriculture. Ce pacte devrait être présenté en conseil des ministres le 27/03. Il y a beaucoup d'ambitions dans le projet de loi sur la formation aux sciences du vivants et sur la formation de cadres.

2. <u>Présentation du plan TES – Roman TEISSERENC (VP Ecologisation)</u>

<u>Voir Présentation powerpoint.</u>

Il faut que les personnels viennent coopérer à la construction du document lors des ateliers prévus sur les 3 sites.

Toulouse INP, sera un des premiers établissements à présenter un schéma directeur TES qui à terme permettra d'obtenir le label DD&RS.

3. Etat d'avancement des partenariats – Pascal LAFFAILLE

Voir présentation powerpoint.

Travail en cours sur une prépa en lien avec le Lycée Agricole d'Auzeville pour recruter sur les formations portées par le Lycée (BCPST et BTSA/BTS essentiellement) et une entrée directe sans concours (sélection sur dossier et entretien) dans la formation d'ingénieur sous le statut FISA.

1ère promotion prévue à l'ENSAT en sept 2027 avec environ 5/10 étudiants en plus de la promotion actuelle.

10% à 20% des BCPST abandonnent en fin de 1ère année et certains ne souhaitent pas à passer le concours. Cela leur permettrait d'intégrer une école d'ingénieur sans passer par un concours.

Bon accueil de ce dispositif par la CDESA et d'autres écoles (Rennes, Bordeaux par exple) vont sur le même chemin.

Remarque : pourquoi faire un dispositif 1 Lycée / 1 Ecole et pas une ouverture plus globale Lycée**S** / Ecole**S**.

- ⇨ On permet dès ParcourSup de donner une visibilité aux étudiants sur une opportunité s'ils effectuent une « remise à niveau ».

Aujourd'hui le concours a fermé la porte à des publics plus variés que ce qui existait auparavant.

Remarque : C'est intéressant au niveau de la politique de site sur l'Agrobiopôle.

Remarque : Il y a une forte concurrence actuellement et ouvrir au BTS permet de les capter post Bac et de leur permettre de se remettre à niveau en Math.

Question : pourquoi que la FISA ?

- ⇨ *C'est une première étape*

Remarque : Avec la réforme des DUT, la 3ème du BUT fait « perdre » une année.

- ⇨ *Au niveau de la CDEFI et de la CTI, il n'y a pas d'avis favorable pour recruter à BAC + 2 en école d'ingénieur. La CDESA est sur la même ligne de conduite.*

La question du BAC + 3 (Bachelor) va rentrer dans la discussion par rapport au projet de loi en cours.

Précisions sur le campus de l'Agrobiopôle : Qu'est-ce qu'un 1/3 lieu ? *Dans notre cas, il s'agit de lieux d'échanges, de partage, FabLab….*

Remarque sur la convention avec l'Institut Agro : Même s'il y a des redondances sur certaines spécialisations, il n'est pas questions d'en supprimer certaines car il faut aussi tenir compte du maillage territorial.

Remarque sur la convention avec l'Institut Agro : Les possibilités proposées existent déjà mais c'est bien de les formaliser car cela nous permet d'être présent et acteurs vis-à-vis de certaines marques qui commencent à émerger (type Institut Agro).

4. Etat d'avancement d'appels à projet formation – Benoit Van Der Rest

Voir présentation powerpoint

5. Chaire de professeur junior 2024

Voir présentation powerpoint

Précision = Chaire portée par INRAe = recrutements qui vont aboutir sur des postes de DR INRAe PR et qui est financé pendant 3 ans. Si on garde le candidat, la masse salariale est soclée au niveau de l'établissement. Le cout pour l'établissement est uniquement le delta entre le socle et le cout lié à l'évolution de carrière.

6. Questions/Informations diverses

M. Guhl va quitter le poste de DRAAF pour devenir Président du centre INRAE de Bretagne.

Prochain conseil d'école : 13 juin à 17h RDV aux abattoirs /

14 juin 2024 matin conseil d'école et déjeuner

Annulation du conseil d'école du 04 juin 2024.